



Association Diocésaine d'Arras

103, rue d'Amiens - CS 61016
62008 ARRAS cedex

ASSISTANT(E) SOCIAL(E) DU CLERGE

INSTITUTION :

Le diocèse est composé de plus de 1000 clochers, formant aujourd'hui 89 paroisses nouvelles, regroupées en 9 doyennés.

La circonscription du diocèse correspond au département du Pas-de-Calais, d'une superficie de 6700 km² environ, pour une population totale (au 1^{er} janvier 2018) de 1 472 648 habitants.

Le diocèse d'Arras est représenté par 193 prêtres en activité ou à la retraite, 62 diacres permanents, 2 séminaristes, 125 laïcs engagés dans la pastorale et les services.

Quelques statistiques pour le diocèse d'Arras : 7 358 baptêmes*, 3 746 premières communions*, 1 525 mariages*, 10 613 célébrations d'obsèques* (* du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018).

MISSION PRINCIPALE :

Le diocèse d'Arras recherche un(e) Assistant(e) social(e) du clergé.

OBJECTIF :

Accompagner les prêtres, plus particulièrement lors de leur passage à la retraite.

Au fil de l'expérience, préparer des orientations adaptées et concrètes pour améliorer la politique de santé du clergé.

PROFIL DE L'ASSISTANT(E) SOCIAL(E) :

- Titulaire du Diplôme d'Etat d'Assistante de Service Social
- Liée au secret professionnel
- Ayant de préférence une expérience professionnelle et soucieuse de continuer à se former
- S'intéressant :
 - au parcours du prêtre, à son histoire
 - aux coutumes et à l'histoire du diocèse
 - aux particularités de la formation des prêtres
 - à la spécificité de leur ministère et de leurs aspirations
 - aux contraintes économiques et affectives de leur vie
 - à leurs relations avec leur famille et leurs amis

ROLE DE L'ASSISTANT(E) SOCIAL(E)

Sous la responsabilité des autorités diocésaines, il/elle assure :

- le soutien moral et psychologique (écoute, entretien)
- la lutte contre l'isolement
- l'accompagnement social et administratif (protection sociale)

- l'information sur les droits
- l'instruction et le suivi des différents dossiers
- l'aide à la prise de conscience de l'état de santé et de l'importance du suivi médical
- la mise en place d'actions de prévention
- l'aide au maintien à domicile (repas, aide-ménagère, téléalarme, etc...)
- l'organisation de la suite à donner après hospitalisation
- la coordination et le travail en réseau avec les partenaires sociaux, médicaux, paramédicaux, administratifs, judiciaires...
- la rencontre avec d'autres assistantes sociales locales et diocésaines...
- la collaboration avec les familles, les amis et paroissiens selon les souhaits du prêtre.

METHODE DE TRAVAIL :

Les rencontres avec le prêtre se font :

- à sa demande
- à la demande d'un tiers (famille, confrères, paroissiens, amis...), du personnel médical et social, des responsables diocésains

Au domicile du prêtre, au bureau de l'assistante sociale (Maison Diocésaine d'Arras), à l'hôpital ou en maison de convalescence, en maison de retraite, à l'occasion de réunions de travail d'information...

L'assistant(e) social(e) s'entoure d'une équipe pluridisciplinaire et collabore avec les prêtres en responsabilité.

CONDITIONS DU POSTE :

- CDD de 3 mois
- 80 % d'un temps plein.
- Entrée en fonction : au plus tôt.
- Connaissance de l'institution ecclésiastique.

Candidature à adresser svp à Mme Marylène FATIEN
marylene.fatien@arras.catholique.fr